



Déclaration liminaire, CTSD du 27 janvier 2022

Madame la Directrice Académique,

Ce CTSD sur la préparation de la carte scolaire pour la rentrée 2022 se tient dans un contexte particulièrement dégradé pour les écoles de notre département. La vague Omicron a déferlé sur les écoles et, selon vos propres chiffres, entre 400 et 450 enseignants ne sont pas remplacés chaque jour. Lorsque les classes sont ouvertes, l'effectif est très rarement au complet tant le nombre de cas positifs à la Covid-19 parmi les élèves est important. Les mesures annoncées par le Premier Ministre le 13 janvier, au soir d'une grève historiquement suivie par les enseignants, ne sont pas suivies d'effet : toujours pas de masques pour les enseignants, et toujours pas de remplaçants supplémentaires (mais comment peut-il en être autrement dans notre Académie qui ne dispose pas de liste complémentaire ?).

C'est donc dans ce contexte que vous vous apprêtez à rendre vos arbitrages. C'est un euphémisme de dire que ces mesures de carte scolaire sont attendues par les équipes pédagogiques. Mais le groupe de travail qui s'est réuni mardi n'est pas forcément annonciateur de bonnes nouvelles. Cette année, la baisse inattendue et importante du nombre d'élèves dans les écoles alto-séquanaises à la rentrée permet par endroits aux enseignants de travailler dans des classes moins chargées que d'habitude. Les enseignants en mesurent tous les jours les bénéfices, pour eux et leurs élèves. Et même si les conditions d'enseignement ne se résument pas au nombre d'élèves par classe, ce dernier est une variable qui permet de les améliorer. Aussi, le mode de calcul que vous avez choisi pour la rentrée 2022, à savoir celui de « remplir » les classes dédoublées à 14 élèves et les classes plafonnées à 24 pour les classes de GS, CP et CE1 n'est pas une bonne nouvelle. D'une part parce qu'il ne colle pas à la réalité du terrain : lorsqu'il y a 20 CP dans une école, on ne fait pas une classe à 24 avec 4 CE2, CM1 ou CM2 pour compléter la classe. D'autre part, ce mode de calcul fait baisser la moyenne du nombre d'élèves par classe des niveaux non concernés par les classes dédoublées ou plafonnées (c'est-à-dire les PS et MS en maternelle, et les CE2, CM1 ou CM2 en élémentaire), or cette moyenne est un élément déterminant pour décider d'une mesure de carte scolaire. En utilisant cette formule, vous allez fermer des classes ou vous n'allez pas en ouvrir d'autres alors que la réalité du terrain l'imposerait. L'UNSA-Education reconnaît que la mise en place de ces dédoublements et de ces plafonnements sur les classes de GS, de CP et de CE1 est complexe mais elle ne peut pas être traitée par de simples formules arithmétiques. Il est encore temps de rendre une copie plus juste et plus adaptée au quotidien des équipes pédagogiques, pour nous c'est l'enjeu de ce CTSD.

En ce qui concerne la direction d'école, nous actons favorablement la mise en place du nouveau régime de décharge décidé au niveau national, ainsi que le maintien de la décharge à 0,75 de manière spécifique sur notre département, qui glisse des écoles à 12 classes à celles à 11 classes. Cette amélioration de la quotité de décharge devra se poursuivre dans les années à venir et s'accompagner de la mise en place d'aide à la direction pour améliorer les conditions de travail des directrices et directeurs d'école, qui sont par ailleurs très fortement sollicités en cette période de crise sanitaire.

Enfin, l'UNSA-Education tient à remercier les services de la D1D pour les données communiquées, toujours plus complexes, tant pour le groupe de travail que pour le CTSD. Leur réactivité, malgré un contexte également compliqué pour les personnels administratifs, nous a permis de préparer au mieux ces opérations de carte scolaire, malgré des délais restreints.

Je vous remercie pour votre attention.

David PLANCHE
Représentant UNSA-Education au CTSD 92